

**AMENAGEMENT, SERVICES
URBAINS, ENVIRONNEMENT,
TRANSPORTS.**

Bien sûr la Commune ne peut pas, ni ne doit, remplacer ce qui dépend de l'Etat, de la Région ou du Département. Pourtant son intervention sur la voirie communale, les routes, les espaces verts urbains, la préservation du milieu naturel,... est importante.


Dans le cadre de notre conception de la démocratie locale, vous trouverez ci-dessous les budgets de fonctionnement, des fonctions AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT, de 2013 en milliers d'euro (K€).



Ces dépenses, par an, sont de l'ordre de 4 860 K€ (environ 14.5% du budget total soit près de 11% en tenant compte des recettes, venant notamment des familles, et hors Services généraux et administrations publiques locales).


FONCTION	DEPENSES		RECETTES		SOLDES (D-R)	
	K€	%	K€	%	K€	%
AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT						
Services communs (services urbains)	119,945	2,47%	0,000	0,00%	-119,945	5,05%
Eau et assainissement	97,855	2,01%	0,000	0,00%	-97,855	4,12%
Ordures ménagères	1653,405	34,04%	1813,585	73,12%	160,180	-6,74%
Déchetterie	666,615	13,72%	666,615	26,88%	0,000	0,00%
Propreté urbaine	313,240	6,45%	0,000	0,00%	-313,240	13,18%
Eclairage public	334,409	6,88%	0,000	0,00%	-334,409	14,07%
Transport urbain	0,000	0,00%	0,000	0,00%	0,000	0,00%
Administration urbaine	118,515	2,44%	0,000	0,00%	-118,515	4,98%
Urbanisme	160,577	3,31%	0,000	0,00%	-160,577	6,75%
Voirie communale et routes	304,291	6,26%	0,000	0,00%	-304,291	12,80%
Espaces verts urbains	977,384	20,12%	0,000	0,00%	-977,384	41,11%
Manifestations aux serres	7,000	0,14%	0,000	0,00%	-7,000	0,29%
Service commun (environnement)	70,928	1,46%	0,000	0,00%	-70,928	2,98%
Préservation du milieu naturel	33,500	0,69%	0,000	0,00%	-33,500	1,41%
TOTAL	4857,664	100 %	2480,200	100 %	-2377,464	100 %

Il nous semble important que nos concitoyens sachent quels sont les choix des uns et des autres, en toute clarté et sans démagogie, et qu'ils puissent donner leur avis.

Notre démarche de clarté, sans démagogie, en partant de la réalité du budget 2013, a suscité votre attention, vous intéresse. Vous vous posez des questions ? Vous souhaitez en savoir plus, participer à ce processus démocratique? Tous les documents en notre possession sont à votre disposition. Alors contactez-nous. Discutons-en...

 **Jean-Claude Rolland:** jrollandrjc@aol.com
 06 30 40 52 04

 **Alain Février:** alain.fevrier2@wanadoo.fr
@ municipales.maurepas.pcf@orange.fr
 <http://elancourt-coignieres-maurepas.pcf.fr/>

 **Rendez-vous tous les samedis matins sur le marché de 10h à 12H**

La semaine prochaine: EMPLOI, ACTION ECONOMIQUE

Sur les 3 dernières années, les investissements représentent, en moyenne annuelle lissée, un peu plus de 3 100 K€ par an et concernent principalement les opérations suivantes:

INVESTISSEMENTS	2011	2011	2012	2012	2013	2013
AMENAGEMENT ET SERVICE URBAIN, ENVIRONNEMENT	Réalisé	Réalisé %	Réalisé	Réalisé %	Primitif	Primitif %
Eau et assainissement	0,000	0,00%	0,000	0,00%	105,000	2,31%
Déchetterie	10,991	0,53%	0,000	0,00%	5,000	0,11%
Eclairage public	217,524	10,41%	246,144	8,78%	247,000	5,44%
Urbanisme	167,161	8,00%	345,680	12,33%	196,708	4,33%
Voirie communale et routes	1482,596	70,97%	1928,887	68,79%	2520,500	55,48%
Espaces verts urbains	112,264	5,37%	130,130	4,64%	1349,000	29,70%
Service commun (environnement)	97,497	4,67%	150,837	5,38%	103,560	2,28%
TOTAL	2089,115	100 %	2804,069	100%	4542,768	100 %

OPERATIONS (K€):	2011	2012	2013	Total depuis l'origine
Square mâconnais charolais	260.453			978
RD13		24.518	1103	1181
Jardins familiaux		15.162	550	618

TRANSPORTS

La question des transports dépasse le strict cadre de la commune. Les liens avec Saint-Quentin-en-Yvelines ne doivent-ils pas être resserrés pour que Maurepas soit écouté dans les discussions autour du pôle gare de la Verrière: l'aménagement du futur quartier des Bécannes ne doit-il pas s'intégrer à la refonte du carrefour Malmédonne et la redynamisation de la zone d'activité de l'Agiot ? Une réflexion intercommunale devra être engagée et aboutir à un plan d'action

Auprès de la Région et du Sdrif, ne doit-on pas continuer à militer pour la réalisation rapide de la prolongation du RER jusqu'à Coignières, veiller à faciliter toutes les con-

ditions d'un rabattement efficace sur la gare de La Verrière (gratuité des parkings, réseaux et réduction du temps de transport des véhicules, amélioration de la traversée de la RN 10...) ?

Pour permettre l'accès du réseau à tous, une tarification sociale et solidaire pourrait être envisagée. Les conditions de transports scolaires doivent être étudiées avec Le Conseil général.

La ligne 3612 dépend uniquement de la commune. Ne doit-on pas s'engager vers une meilleure desserte (absence de bus le week-end alors que beaucoup vont aux marchés et supermarchés) et marquer une étape vers la gratuité ? ■

SERVICES PUBLICS

Nos services publics sont notre plus grande richesse. Ils sont le garant de l'équité de traitement de tous les citoyens et ne doivent pas faire l'objet de tractations marchandes, qui iraient à l'encontre de ce principe fondamental. Nous nous engagerons fortement et visiblement pour la défense des services publics de proximité. Ceux-ci doivent faire une large place à la redistribution sociale et territoriale. (Continuité et accessibilité des services rendus aux usagers, égalité de traitement, péréquation tarifaire, obligation de fourniture, souci de qualité de prestations, minimisation

des coûts pour la collectivité). Les besoins fondamentaux de tous les individus doivent être satisfaits. Le recours au partenariat public privé (PPP) doit rester exceptionnel et justifié, et dans ce cas, assorti de critères précis d'efficacité économique et sociale collective, au service de l'intérêt général.

Nous proposerons à la réflexion commune la conduite d'une étude de faisabilité de gestion en régie de la distribution de l'eau, sur le territoire du syndicat des eaux de Jouars-Pontchartrain ■

ENVIRONNEMENT

Il est crucial que les citoyens se réapproprient les questions de la vie et de la gestion de la cité de manière collective. Préserver, améliorer, mettre en valeur notre patrimoine "vert". Faire des habitants de Maurepas des acteurs de la préservation de la biodiversité, de leurs espaces de vie, de loisirs.

Faire en sorte qu'il y ait non pas une politique d'interdits, mais une politique d'interactions, d'interventions de la population. L'Agenda 21 local est un élément important de l'engagement environnemental, il doit être poursuivi et amélioré. L'entretien des espaces verts urbains, quoique nécessaire, mérite-t-il un effort aussi important ? ■

Les élu-e-s) ne doivent-ils pas prendre un peu plus leur responsabilité par une remise à jour du Plan de Déplacement Urbain (PDU), avec une large participation des habitants et les travaux d'un cabinet spécialisé:

- *en invitant la population à s'exprimer, notamment dans les structures de quartier, sur le constat et les actions à conduire pour obtenir les travaux nécessaires,*
- *en faisant eux-mêmes l'inventaire des travaux du ressort municipal (aménagement de carrefours, stationnement des véhicules, réduction de chaussée, réfection des allées,...).*

Cette situation répond-elle à vos aspirations, besoins, priorités, choix ?